UNSA SPSAD

Syndicat Polynésien des Services et Activités Diverses

À vos côtés
pour une école qui a du sens

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

COMMISSION CONSULTATIVE MIXTE LOCALE (CCML)

ENSEIGNEMENT PRIVÉ SOUS CONTRAT – POLYNÉSIE FRANÇAISE

Chaque jour, nous nous investissons pour la réussite de tous nos élèves.

Mais les conditions de travail se dégradent : classes chargées, inclusion insuffisamment accompagnée, tâches administratives, pression croissante, tensions professionnelles...

Nous refusons que l'épuisement et le manque de reconnaissance deviennent la norme.

Enseigner est un engagement
Être respecté est un droit.

NOS 3 PRIORITÉS

1 PRÉVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

LA SANTÉ DES ENSEIGNANTS EST UNE PRIORITÉ

- Évaluer et prévenir les RPS dans chaque établissement.
- Garantir une écoute, un accompagnement et une réponse à chaque signalement.
- Faciliter l'accès à la médecine de prévention.

Parce qu'on ne peut pas prendre soin des élèves si l'on ne prend pas soin de ceux qui enseignent.

2 24 ÉLÈVES MAXIMUM PAR CLASSE

POUR MIEUX ENSEIGNER ET MIEUX ACCOMPAGNER

- Un plafond de 24 élèves par classe, de la maternelle au CM2.
- Une réduction supplémentaire selon les besoins éducatifs particuliers.
- Des moyens humains et pédagogiques adaptés à l'inclusion.

Des classes adaptées pour une école plus juste, plus inclusive et plus sereine.

3 RECONNAÎTRE NOTRE MÉTIER

NOTRE EXPERTISE ET NOTRE ENGAGEMENT DOIVENT ÊTRE RESPECTÉS

- Reconnaître la charge réelle de travail.
- Soutenir les personnels injustement mis en cause.
- Associer réellement les enseignants aux décisions.
- Promouvoir des relations professionnelles respectueuses.

Des enseignants considérés, écoutés et soutenus pour une école de qualité.

Ensemble, faisons avancer nos droits et nos conditions de travail !

Une équipe de terrain à vos côtés !

Écouter
Défendre
Accompagner
Agir



Thomas Dilhan Barff

Une équipe engagée sur le terrain



Krizia Parau Sanquer

Une écoute et un accompagnement au quotidien



Vanessa Clément

Une communication transparente

NÔS ENGAGEMENTS

Faire respecter les droits professionnels

Clarifier les obligations réglementaires de service (ORS), les temps de surveillance, les réunions et les missions complémentaires. Défendre des régles équitables, compréhensibles et appliquées avec constance.

Alléger la charge de travail

Réduire les tâches administratives sans plus-value pédagogique, anticiper les réunions et garantir des moyens matériels cohérents avec les exigences du métier.

Construire un véritable dialogue social

Consulter les personnels avant les décisions qui affectent leur travail, respecter les représentants du personnel et obtenir des réponses institutionnelles écrites, argumentées et suivies d'effets.

2 ANS D'EXISTENCE, DES ACTIONS DÉJÀ CONCRÈTES !

- Six enseignantes accompagnées et **défenduess** dans le cadre de procédures administratives auprès du Vice-rectorat, avec un suivi individualisé et des issues adaptées à chaque situation.
- Démarches pour la prévention et l'évaluation des risques psychosociaux.
- Interventions sur les ORS, les temps de surveillance et l'organisation du travail.
- Soutien aux personnels en situation de difficulté.
- Accompagnement du personnel et création d'un CHSCT.

NOTRE FORCE : DES APPUIS SOLIDES À VOS CÔTÉS

Nous pouvons compter sur l'assistance **juridique** de l'**UNSA nationale** pour analyser les textes, préparer les dossiers et accompagner les personnels dans les situations complexes.

Nous bénéficions également de **l'aide précieuse du SNEP-UNSA à nos côtes,** pour renforcer notre expertise syndicale et défendre efficacement vos droits.

Enseignants & Personnels d'établissements d'enseignement privés — UNSA SNEP

Syndicat national des enseignants et des personnels des établissements privés

MODALITÉS DE VOTE

VOTE ÉLECTRONIQUE
du 3 au 10 décembre 2026

Créez votre espace électeur via le portail officiel (lien reçu sur votre messagerie professionnelle). Récupérez votre code de vote dans ENSAP, puis votez en ligne depuis votre espace électeur.

Des conditions de travail dignes.
Une santé protégée.
Un métier reconnu.